

Commune de Arc-en-Barrois

date de dépôt : 03 juin 2016
demandeur : Monsieur Hofer Guillaume
pour : modification d'ouvertures
adresse terrain : 17 rue des Eleux, à Arc-en-Barrois (52210)

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Arc-en-Barrois

Le maire de Arc-en-Barrois,

Vu la déclaration préalable présentée le 03 juin 2016 par Monsieur Hofer Guillaume demeurant 17 rue des Eleux, Arc-en-Barrois (52210);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour modification d'ouvertures ;
- sur un terrain situé 17 rue des Eleux, à Arc-en-Barrois (52210) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10/07/07 ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Arc en Barrois, le

20/06/2016

Le maire,



Le Maire

Philippe FREQUELIN

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.